



**« Accueil Assistance » :  
un service utile à l'approche de l'hiver !**

***A l'entrée de l'hiver, les maladies infantiles saisonnières refont leur apparition. En tant que parent, vous pouvez vous retrouver dépourvu face à une situation qui vient perturber votre vie familiale et professionnelle. C'est la raison pour laquelle le service « Accueil Assistance » de l'ASBL Promemploi vous propose une solution de choc : la garde à domicile de votre/vos enfant(s) malade(s).***

***« Accueil Assistance », c'est un service professionnel et efficace qui propose trois métiers : la garde d'enfants malades à leur domicile, la veille d'enfants en milieu hospitalier et le remplacement de personnel en milieu d'accueil. Les assistantes n'ont hélas pas le pouvoir de faire disparaître d'un coup de baguette magique la maladie de votre enfant mais elles vous garantissent une présence réconfortante, chaleureuse et responsable auprès de lui, et ce pendant toute votre absence.***

***« Accueil Assistance », service de proximité et de qualité ! Vous partez travailler l'esprit tranquille et votre enfant se trouve entre de très bonnes mains.***

**Rien de plus facile pour faire appel au service : composez le 063/24.24.40-41 et vous recevrez toutes les informations que vous souhaitez obtenir. Vous pouvez aussi visiter le site de l'ASBL qui organise ce service : [www.promemploi.be](http://www.promemploi.be)**

**« Accueil Assistance » s'ouvre à un nouveau métier :  
la garde à domicile d'enfants en situation de handicap**

***Un nouveau service a ouvert ses portes au sein d'« Accueil Assistance » depuis le 1er juillet 2009 : la garde à domicile d'enfants en situation de handicap.***

**Le projet « Accueil Assistance - Répit » veut offrir une bouffée d'oxygène à la fois à l'enfant en situation de handicap et aux aidants proches. Le projet a pour objectif de permettre à l'entourage familial de l'enfant porteur d'un handicap de s'octroyer des moments de répit par une prise en charge adaptée et à domicile de l'enfant handicapé. La famille doit fournir un document attestant du handicap de l'enfant. Une première visite est organisée au domicile familial pour écouter la demande, évaluer si le service peut y répondre et réaliser l'inscription. Un dossier enfant sera ouvert et contiendra toutes les informations utiles sur l'enfant et son environnement afin d'assurer une garde de qualité et dans des conditions de sécurité optimales.**

- Les tarifs horaires

Pour les ménages faisant appel au service (pour de la garde d'enfant malade, de la veille d'enfant en milieu hospitalier ou de la garde d'enfant porteur de handicap), les tarifs sont calculés en fonction des revenus nets cumulés de ceux-ci.

Revenus nets cumulés du ménage en €	Tarif horaire en €
De 0 à 1.000	1
De 1.000 à 1.500	1,50
De 1.500 à 2.000	2
De 2.000 à 2.500	2,5
De 2.500 à 3.000	2,80
De 3.000 à 3.500	3
De 3.500 à 4.000	3,20
A partir de 4.000	3,40
Forfait frais de déplacement	5

- Coordonnées du service :

« Accueil Assistance » - Promemploi ASBL  
rue des Déportés, 140  
6700 Arlon

Tél. : 063/24 24 40

Fax : 063/ 24 25 29

[accueil.assistance@promemploi.be](mailto:accueil.assistance@promemploi.be)

[www.promemploi.be](http://www.promemploi.be)

- Avec le soutien de :



Province de  
Luxembourg

